

213

DB27

Projets de réserve aquatique de la rivière
Moisie et de réserves de biodiversité des
lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand

Côte-Nord

6212-01-204

Compte rendu de l'atelier sur
la faune aquatique
2003

VICE-PRÉSIDENCE AU DÉVELOPPEMENT ET À L'AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE

**Impact d'un retrait massif du meunier noir
sur l'omble de fontaine et la pêche sportive**

Présenté par

Michel Legault

Société de la faune et des parcs du Québec

IMPACT D'UN RETRAIT MASSIF DU MEUNIER NOIR SUR L'OMBLE DE FONTAINE ET LA PÊCHE SPORTIVE

Par

M. Legault¹, M.-H St-Laurent², P. Brodeur¹, P. Magnan³, C. Banville¹, G. Larouche¹, M. Lemieux¹, J.P. Blais⁴, L. Nadon¹, L. Hovington¹

¹ Société de la faune et des parcs du Québec, ² Université du Québec à Rimouski,
³ Université du Québec à Trois-Rivières, ⁴ Société de la faune et des parcs du Québec
(retraité).

Le Ministère a accordé en 1990 un contrat d'une durée de cinq ans à l'UQTR afin de développer un programme de contrôle des espèces compétitrices introduites dans les plans d'eau à omble de fontaine basé sur les principes de la lutte intégrée. Le programme de recherche a permis de développer un moyen de contrôle du meunier noir sur de grands plans d'eau.

En 1995 un programme de contrôle expérimental a été amorcé sur cinq plans d'eau, en collaboration avec la FFQ et l'UQTR, afin d'évaluer l'efficacité biologique et la rentabilité économique de la méthode de contrôle du meunier noir dans le but d'augmenter l'offre de pêche sur les lacs à omble de fontaine lorsqu'il y a présence de meunier noir.

Les pêches expérimentales effectuées en 1997-1998 et en 2000-2001, ont permis d'établir que la réponse de l'omble de fontaine serait fonction de la biomasse de meunier noir retirée depuis le début du contrôle. De plus nous avons été en mesure d'observer, sur quatre des plans d'eau (Rimouski, Claudette, Mastigou, Des Îles), une augmentation du recrutement chez l'omble de fontaine.

En contrepartie, pour l'ensemble des plans d'eau, il n'apparaît pas y avoir de changements significatifs concernant les caractéristiques de la pêche sportive. Les résultats disponibles à l'heure actuelle semblent indiquer que même si on observe une réaction de la part de l'omble de fontaine, celle-ci serait trop faible pour envisager être en mesure de rentabiliser ce genre d'intervention à court ou à moyen terme.

Les activités de contrôle et de suivi se sont terminées en 2001. Cependant, la zec des Nymphes a poursuivi, à ses frais, le contrôle sur le plan d'eau expérimental (lac des Îles) situé sur son territoire.

Le groupe de travail responsable du suivi des travaux d'évaluation de l'efficacité de la méthode de contrôle du meunier noir, après analyse de la situation, a jugé qu'il serait pertinent que la DAF 14 poursuive le suivi sur le lac des Îles (zec des Nymphes) permettant d'améliorer l'évaluation de l'efficacité du contrôle sur ce plan d'eau. La DAF 02 poursuivrait quant à elle le suivi sur le lac Claudette (plan d'eau ayant le mieux répondu au contrôle du meunier noir) afin de connaître la vitesse de récupération du meunier noir suite à la cessation de son contrôle. Ce suivi supplémentaire servirait à mieux évaluer la durée de l'impact du retrait massif.